

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 MARS 1856.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1857 ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE⁽²⁾, PAR M. T'KINT DE NAEYER.

MESSIEURS,

Le budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1857 s'élève à la somme de 2,148,000 francs.

Bien que ces crédits ne soient pas limitatifs, M. le Ministre des Finances a cru devoir proposer une modification au chiffre relatif au remboursement des postes aux offices étrangers. Il en résulte une augmentation de 10,000 francs, justifiée par le montant des restitutions qui ont eu lieu pendant les dernières années.

Le budget a été adopté, sans observation, par les sections et par la section centrale.

Le Rapporteur,
T'KINT DE NAEYER.

Le Président,
CH. ROUSSELLE.

(1) Budget, n° 149.

(2) La section centrale, présidée par M. ROUSSELLE, était composée de MM. DE LIÈGE, WASSEIGE, COPPIETERS 't WALLANT, DE RUDDERE DE TE LOKEREN, T'KINT DE NAEYER et LEBAILLY DE TILLEGHEM.